



MÉTHODOLOGIE DE L'EXAMEN ANTE MORTEM DES ÉQUIDÉS

OBJECTIFS :

Être capable de :

- mettre en œuvre les techniques de l'IAM des équidés ;
- faire appliquer la réglementation en matière de protection animale et d'identification des équidés ;
- prendre les sanctions applicables.

PUBLIC CONCERNE :

Préposés sanitaires, Techniciens, IAE,...

CONTENU PROPOSE :

L'identification, et la traçabilité des équidés;
Techniques de l'IAM, les ICA;
la protection animale, les conditions de transport et d'abattage.

INTERVENANTS :

Formateurs spécialisés.

DATES :

du 05 au 07 novembre 2019

DUREE :

2,5 jours

LIEU :

INFOMA CORBAS

NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM :

16

Date limite d'inscription :

03/10/2019

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Adel BEN YOUSSEF

RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Sylvie RANNEAUD

INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

formco.infoma-corbassq@agriculture.gouv.fr

FRAIS D'INSCRIPTION :

302,5 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA et du MTES, (administration centrale, services déconcentrés), des EPLEFPA, de l'enseignement supérieur du MAA et des opérateurs du MAA pour certains stages (FAM, ASP, ONF, CNPF).

CODE EPICEA :

176747